Brik.

LISTE DES PIECES A FOURNIR

CANDIDAT LOCATAIRE

RENSEIGNEMENTS NECESSAIRES A L'ENQUETE PREALABLE

SALARIÉ

- Pièce d'identité français ou étranger
- 3 dernières quittances de loyer et dernière quittance EDF/GDF
- (Si le candidat est propriétaire : Avis de taxe foncière)
- (Si le candidat est hébergé : Attestation hébergement)
- 3 derniers bulletins de salaires
- Dernier avis annuel d'imposition
- Attestation d'allocations familiales, s'il y a lieu
- Contrat de travail

GÉRANT OU DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ

- Pièce d'identité français ou étranger
- 3 dernières quittances de loyer et dernière quittance EDF/GDF
- (Si le candidat est propriétaire : Avis de taxe foncière)
- (Si le candidat est hébergé : Attestation hébergement)
- 3 derniers bulletins de salaires si gérant salarié
- Les 2 derniers avis annuels d'imposition
- Attestation de l'expert-comptable pour l'année encours
- Extrait Kbis de moins de 3 mois
- Attestation d'allocations familiales, s'il y a lieu

RETRAITÉ

- Pièce d'identité français ou étranger
- 3 dernières quittances de loyer et dernière quittance EDF/GDF
- (Si le candidat est propriétaire : Avis de taxe foncière)
- (Si le candidat est hébergé : Attestation hébergement)
- Bulletins de pension des 3 derniers mois
- Les 2 derniers avis annuels d'imposition

COMMERÇANT, ARTISAN OU PROFESSION LIBÉRALE

- Pièce d'identité par l'administration française
- 3 dernières quittances de loyer et dernière quittance EDF/GDF
- (Si le candidat est propriétaire : Avis de taxe foncière)
- (Si le candidat est hébergé : Attestation hébergement)
- Les 2 derniers avis annuels d'imposition
- Extrait Kbis de moins de 3 mois pour artisan et commerçant ou carte d'identité professionnelle en cours de validité pour les professions libérales
- Attestation d'allocations familiales, s'il y a lieu
- Attestation Expert-comptable ou centre agréé

CAUTION OBLIGATOIRE POUR LES CAS SUIVANTS :

ÉTUDIANT

- Pièce d'identité français ou étranger
- 3 dernières quittances de loyer et dernière quittance EDF/GDF ou attestation d'hébergement

INTERMITTENT DU SPECTACLE OU ASSIMILE
(Exerçant une activité artistique non salariée : artiste, peintre, écrivain...)

- Pièce d'identité français ou étranger
- 3 dernières quittances de loyer et dernière quittance EDF/GDF ou attestation d'hébergement
- Le dernier avis annuel d'imposition

TRAVAILLEUR SAISONNIER, SALARIÉ EN PÉRIODE D'ESSAI, EN CDD, OU INTÉRIMAIRE

- Pièce d'identité français ou étranger
- 3 dernières quittances de loyer et dernière quittance EDF /GDF ou attestation d'hébergement
- 3 derniers bulletins de salaires ou attestation d'emploi
- Le dernier avis annuel d'imposition

SOCIETÉ OU ASSOCIATION

- Extrait Kbis de moins de 3 mois pour les sociétés
- Caution bancaire ou caution du représentant social

LOCATAIRE ÉTRANGER
(Employé par une société étrangère, rattaché à une succursale ou un établissement domicilié à l'étranger et muté sur le territoire français sans revenu en France)

- Passeport
- 3 derniers bulletins de salaires
- Contrat de travail

LOCATAIRE FRANÇAIS EMPLOYÉ À L'ÉTRANGER
(Par une société étrangère et domiciliée à l'étranger)

- Pièce d'identité français ou étranger
- 3 dernières quittances de loyer et dernière quittance EDF /GDF
- 3 derniers bulletins de salaires ou attestation d'emploi

NB :
Le loyer doit représenter au maximum 30 % des revenus du candidat locataire. Une caution bancaire (1 an de loyer charges comprises) ou un (ou des) garant(s) solidaire sera demandé si le(s) locataire(s) ne remplit pas une de ces conditions.

Les personnes se portant caution solidaire doivent fournir les mêmes documents que ceux exigés des locataires.

Nous rappelons que ces documents servent autant à examiner préalablement la solvabilité du locataire ou de la caution, qu'à servir de support à une éventuelle procédure de recouvrement en cas de sinistre. C'est pour cette raison que ces documents sont à réunir même pour les locataires dont la solvabilité ne serait pas acquise, couvert par une caution solidaire.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter les textes officiels
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031444493